

Prix de facturation et conditions du service après-vente au 1^{er} janvier 2017

Main d'œuvre :

	Prix horaire HT	Prix horaire TTC (base TVA 10 %)	Prix horaire TTC (base TVA 20 %)
Ouvrier qualifié	50,00 €	55,00 €	60,00 €
Aide	35,00 €	38,50 €	42,00 €

Déplacement :

Dans un rayon de	Forfait HT	Forfait TTC (base TVA 10 %)	Forfait TTC (base TVA 20 %)
0 à 5 km (< 5 km)	15,00 €	16,50 €	18,00 €
5 à 10 km (< 10 km)	20,00 €	22,00 €	24,00 €
10 à 15 km (< 15 km)	25,00 €	27,50 €	30,00 €
15 à 20 km (< 20 km)	35,00 €	38,50 €	42,00 €
20 à 50 km (< 50 km)	60,00 €	66,00 €	72,00 €
Au-delà de 50 km*	1,50 ct du km sup.	1,65 €	1,80 €

* Par exemple un déplacement effectué à 67 km sera facturé HT : 60,00 € + (17 km x 1,50 ct) = 85,50 € HT.

Conditions d'intervention :

Toute intervention sera facturée d'un minimum de : 1 forfait déplacement + 1/2 heure de main d'œuvre.

Passée la première demi-heure, **toute demi-heure entamée sera due.**

Notre technicien établira un bon d'intervention contre signé par le client.

Le client s'engage à régler le montant du SAV au personnel intervenant. Une facture sera émise par la suite.

En cas d'intervention nécessitant la commande de pièces :

Il sera facturé au client le forfait déplacement ainsi la demi-heure de main d'œuvre (dans les conditions ci-dessus énumérées). Un devis réparation sera ensuite établi sans frais de déplacement supplémentaire.

Tarifs HT révisables au 1^{er} janvier 2018 et TVA suivant taux applicable en vigueur.

Contrat de maintenance :

	Redevance annuelle HT	Prix TTC (base TVA 10 %)	Prix TTC (base TVA 20 %)
Automatisme portail ou porte de garage pour particuliers	110,00 €	121,00 €	132,00 €
Par automatisme supplémentaire	40,00 €	44,00 €	48,00 €
Automatisme pour professionnels	Nous contacter	-	-